



Les FLECHES FEMININES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE 1er juillet 2018

4^{ème} édition



10h00 : CLM INDIVIDUEL 9.8 KM SAUMEJAN / PINDERES

15h30 : PINDERES COURSE EN CIRCUIT 39km (4 tours)



Les Paysans
de Rougeline



CAVE du MARMANDAIS
VIGNOBLES du SUD-OUEST

LOT-ET-GARONNE
Le Département



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME





**Raymond GIRARDI,
Président de la Communauté de Communes
des Coteaux et Landes de Gascogne**

Coteaux et Landes de Gascogne organise pour la quatrième année une course nommée « La Flèche des Coteaux et Landes de Gascogne ». Cette épreuve est entièrement destinée aux cyclistes féminines.

Le cyclisme fait parti de ces disciplines, extrêmement dures et contraignantes. Il est fortement ancré dans notre région, et attire toujours autant de monde pour encourager les coureurs dans leurs efforts.

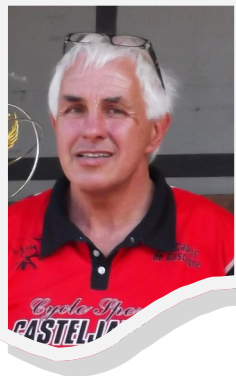
Avec des routes, des plaines et des coteaux qui se prêtent parfaitement au cyclisme, le niveau de cette course a pris une ampleur qui attire les sportifs de toutes les régions de France, déplace les supporters tout au long des routes et est devenue un élément important de promotion et de communication pour notre communauté de communes.

La Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne en partenariat avec le **Cyclo-Sport de Casteljaloux** a réussi en quelques années à implanter le Tour des Coteaux qui remporte un grand succès depuis quinze ans, la quatrième édition de « La flèche Féminine » viendra compléter à nouveau l'épreuve 2018.

Nous sommes convaincus que l'édition 2018 sera une grande **réussite sportive** et populaire, la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne lui apporte plus que jamais tout son soutien et donne ainsi de plus en plus de place à cette nouvelle épreuve qui se veut au service du développement de la pratique sportive pour tous.

Raymond GIRARDI





Jean-Paul OUNZARI

Président du Cyclo-Sport Casteljalousain

Notre club est très **sensible au cyclisme féminin**, depuis de nombreuses années, en effet le cyclo-sport Casteljalousain disposait d'une structure féminine Nationale qui a participé à quatre Tour de France Féminin de 1995 à 1999 et à toutes les grandes épreuves internationales.

En partenariat avec la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne une épreuve minime et cadette sera reconduite.

Cette épreuve se déroulera en 2 tronçons :

⇒ le dimanche 1er Juillet : le matin avec un contre la montre individuel de 9km800 et l'après-midi une épreuve en circuit (épreuve peu commune pour les féminine).

Avec l'aide de la **Communauté de Communes** et de nos partenaires de nombreuses récompenses seront à nouveau distribuées cette année ainsi qu'un maillot de Leader pour les minimes et les cadettes.

Espérons maintenant que les concurrentes soit au rendez-vous pour inciter les organisateurs à faire évoluer cette épreuve, afin qu'elle persiste et devienne un grand rendez-vous du **Jeune Cyclisme Féminin**.

Jean-Paul OUNZARI

Dimanche 01 juillet

08H30 / 09H30 :

PERMANENCE salle des fêtes de Pindères
Remise des dossards, et cadeaux de bienvenue aux concurrentes
en **possession de leur licence à jour**.

10h00 :

Départ de l'étape SAUMEJAN / PINDERES par ordre des numéros de dossards (toutes les minutes)

11h30 :

Repas pris en commun salle des fêtes de Pindères (pris en charge pour les concurrentes)

15h30 :

Départ de l'épreuve en circuit 39km (4 tours)

17h30:

Remise des prix et maillots de leaders, vin d'honneur salle des fêtes de Pindères.

Règlement de l'épreuve

1. Epreuve ouverte aux minimes Cadettes licenciées FFC.
2. L'épreuve est soumise au règlement National FFC des courses à Tronçons, un classement au temps sera établi à l'issue des deux demi-étapes.
Le braquet réglementaire est de 7.62 (50x14) ; les minimes pourront utiliser ce braquet.
3. Prix : Les dix premières du classement général seront récompensées, plus huit prix spéciaux pour les minimes. Des récompenses aux trois premières minimes et trois premières cadettes des deux demi-étapes seront attribuées sous forme de Lot du Terroir.
4. Repas : Le repas sera pris en charge par l'organisation pour les concurrentes. Les repas auront lieu à la salle des fêtes de Pindères entre 11h30 et 12h30. Les accompagnateurs auront la possibilité de se restaurer à condition de commander les repas au prix de 12 euros avant 10h00 le 01 juillet 2018.
5. Les dossards, plaques de cadres et cadeaux de bienvenue seront remis à partir de 8h00 à la salle des fêtes de Pindères.
6. Contact : Jean Paul Ounzari 06.70.67.91.27 mail : jeanpaul.ounzari@yahoo.fr

1er Tronçon : Sauméjan - Pindères

CLM individuel (9.800 km)

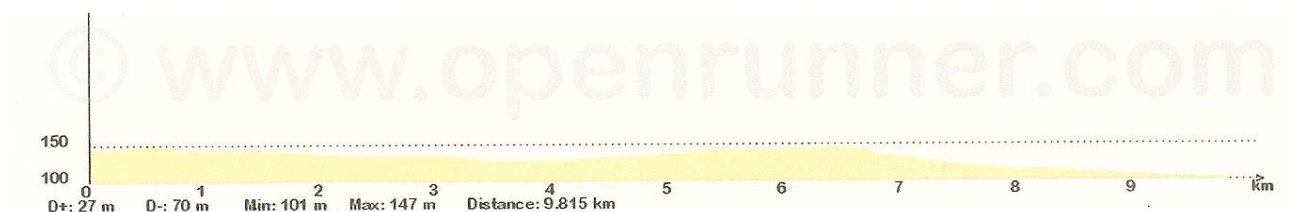
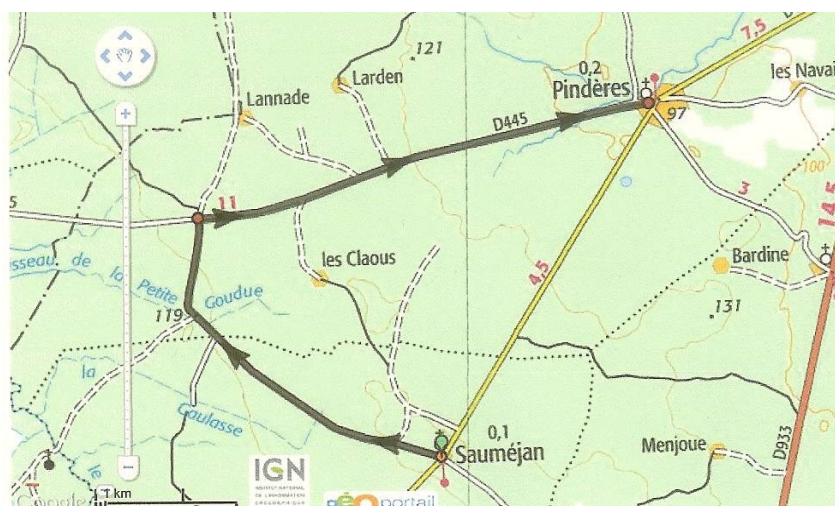
Horaires

1^o départ 10h00

Puis toutes les minutes

0 km SAUMÉJAN
4.5 KM LIEU DIT PRULIES
9.8 KM PINDERES

Le dossard devra être placé en bas à droite du maillot ou de la combinaison (ni en haut, ni au milieu, ni à gauche).

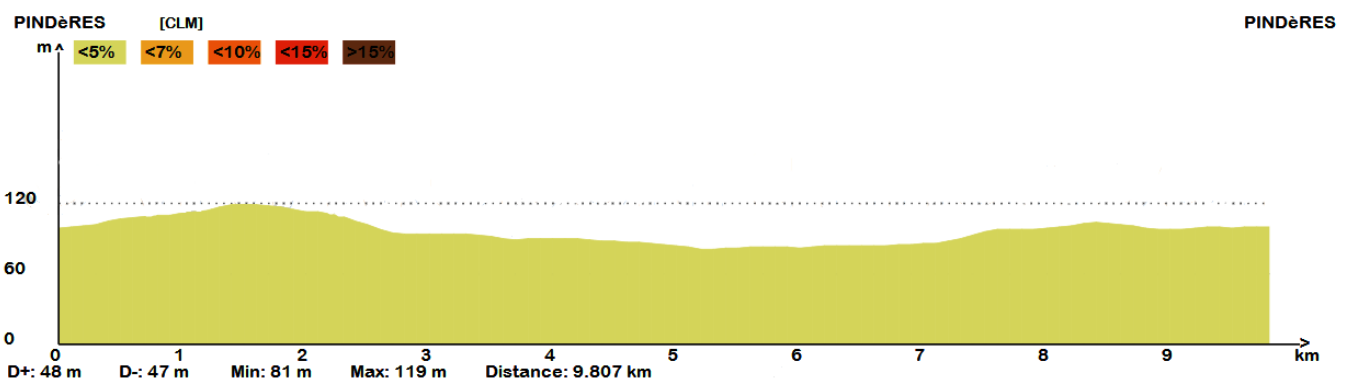
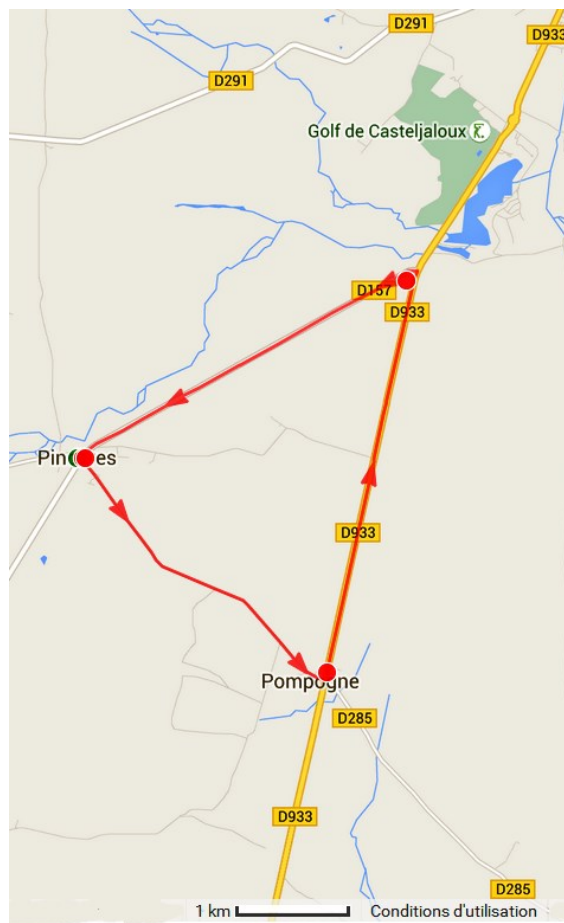


2° Tronçon : Pindères - Pindères (39.2 km)

Horaires

Départ 15h30

4 tours de circuit (9.8 x 4) = 39,2 km



PRIX ET RECOMPENSES 2018

1^{er} Tronçon

Classement étape

1^{ère} Cadette Lot du terroir –Maillot –coupe –gerbe.
2^{ème} Cadette Lot du terroir
3^{ème} Cadette Lot du terroir

1^{ère} Minime : Lot du terroir - Maillot -gerbe -coupe
2^{ème} Minime : Lot du terroir
3^{ème} Minime : Lot du terroir

2^{ème} Tronçon

Classement étape

1^{ère} Cadette Lot du terroir –Maillot –coupe –gerbe.
2^{ème} Cadette Lot du terroir
3^{ème} Cadette Lot du terroir

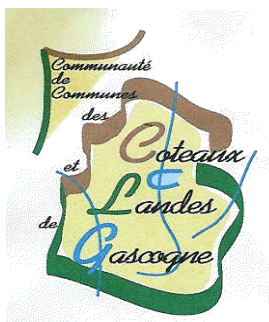
1^{ère} Minime : Lot du terroir - Maillot -gerbe -coupe
2^{ème} Minime : Lot du terroir
3^{ème} Minime : Lot du terroir

Général

Classement général :

Cadettes : 10 Prix

Minimes : 8 prix Spéciaux



Hébergements

HOTEL DU LAC

Le Clos de Zoé
47700 Casteljalous
Tél : 06.67.68.61.45

CASTEL-CHALETs

47700 CASTELJALOUX

Les chalets du lac de Clarens—Route de Mont de Marsan
Tél : 05.53.93.07.45

RESIDENCE FORESTIERE DE LA TAILLADE

47700 La Réunion

Chalets équipés pour 6 à 8 personnes
Possibilité de commander des repas et petits déjeuners.
Tél : 05.53.93.00.93

DOMAINE DU ROSSIGNON

47700 Casteljalous
Route de Moncassin
Tél : 05.53.83.80.98

GITES situés sur la commune de PINDERES (4 à 6 personnes)

Les chalets de l'Escourre - Tél.: 06.16.35.06.67 / 05.53.89.15.78

Chalet de BALOY- Tél : 05.53.93.76.74

Gîtes L'Orée des Landes Tél : 05.53.47.80.87